



COMMUNICATION MUNICIPALE **VOEUX DU MAIRE VENDREDI 7 JANVIER 2011**

Monsieur le Conseiller Général, Monsieur le Président de la communauté de communes, Mmes et MM. les représentants des services publics, Mmes et MM. les chefs d'établissements scolaires, Père PETIT, Mmes et MM. les représentants de la presse, Mmes et M. les employés municipaux, chers saints jurands.

L'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier pour votre présence qui nous prouve votre attachement à la chose publique et à notre village. Cette présence nous rassure aussi car elle montre bien, qu'au-delà des soucis personnels, vous restez attachés à l'intérêt général que nous essayons modestement d'incarner.

C'est bien de cela dont il s'agit, de l'intérêt général, d'une pensée et d'actions qui servent la collectivité et ne répondent pas aux lamentations individuelles, qui servent à construire l'avenir et non l'instant.

Pour ceci, il nous faut surtout traiter de l'essentiel et ne pas s'attarder au superflu. Nous devons donc sans cesse prioriser nos actions en tenant compte de nos moyens et des objectifs que nous nous sommes fixés ou qui nous sont imposés.

Le chemin est encore long, semé d'embûches, mais la volonté associée à un minimum de compétence doit permettre d'avancer.

En 2010 nous avons continué les travaux d'assainissement. Les chantiers sont encore actuellement en cours route de Roanne, rue du Forez et avenue du 8 mai. L'Etat et la police de l'eau suivent de très près l'avancement de notre immense chantier. Je suis bien placé pour vous en parler car des comptes nous ont été demandés et il a fallu prouver toute notre détermination et notre investissement pour « tirer d'affaire » pour l'instant la commune (et son Maire).

Vous l'avez compris, nous allons vivre longtemps en chantier sur le sujet. Ainsi en avril 2011 nous réaliserons d'importants travaux du carrefour principal à l'hôtel de la Poste. Ceux-ci seront complétés par des travaux concernant les réseaux secs, les trottoirs, la chaussée. Ces travaux concerneront aussi un tronçon compris entre la boulangerie Micolon et l'hôtel de Londres.

Bien entendu, un tel chantier provoquera des désagréments. Nous nous emploierons à les limiter, mais je demande d'ores et déjà de la tolérance. Les commerçants seront invités en mars pour prendre connaissance du planning et des détails.

Nous avons dans les mains une feuille de route en voie de finalisation par le bureau d'études C2EA. Celle-ci nous indique les travaux à réaliser sur nos 7 km de réseaux. Elle indique aussi, mais ceci n'est pas un scoop, qu'il nous faut remplacer la station d'épuration.

Le début du chantier de la station est prévu pour mi 2012.

Tous ces travaux sont évalués à environ 3 millions d'euros HT. Nous savons qu'ils nous promettent bien des discussions avec les uns et les autres. Mais l'État est clair : plus aucun permis de construire si nous ne continuons pas nos efforts.

La transition est toute faite pour aborder le plan local d'urbanisme. De nombreuses réunions ont eu lieu avec l'Etat et les représentants du bassin roannais. Là aussi les choses sont claires : il faut densifier et revoir à la baisse le nombre de terrains que nous avons destinés à la construction. J'ai souvent rencontré M. le Sous-Préfet, M. le Président du SCOT du Roannais, M. le Directeur des territoires, qui ont fait preuve d'une écoute constructive. Grâce à notre classement en commune de rang 3 avec La Pacaudière et Renaison nous avons pu préserver l'essentiel. Ceci dit, la population moins au fait de ces sujets techniques, environnementaux et urbanistiques, risque de mal comprendre les dispositions qui nous seront désormais appliquées.

L'État devra donc prendre ses responsabilités. Ses représentants m'ont d'ailleurs affirmé qu'ils les prendraient pour expliquer ces orientations. En effet, les élus de proximité que nous sommes peuvent difficilement servir de défouloir concernant des politiques qu'eux mêmes ont parfois du mal à comprendre.

Dans tous les cas le PLU désormais bien avancé fera l'objet d'une enquête publique durant laquelle chacun pourra s'exprimer.

2010 a été l'année où nous avons livré l'extension du cimetière. Je crois le projet réussi, d'autant que la topographie accidentée des lieux a complexifié la réflexion.

Comme chaque année des travaux concernant la voirie communale ont été réalisés grâce à la communauté de communes. Nous avons déjà mis sur pied le programme 2011 dans un contexte de ressources limitées.

Toujours grâce à la Communauté de communes, un relais petite enfance a vu le jour fin 2010. Il occupe les locaux de l'ancienne gare. Nul doute que ce nouveau service sera apprécié par les assistantes maternelles et les parents.

A l'église et à la chapelle divers travaux ont été réalisés (sécurité, reprise de tête de mur). Au camping notre unité technique a continué les travaux de réfection des sanitaires. Cette même équipe a réalisé un mur de soutènement de qualité soutenant les terres du tènement affecté à l'ex perception.

Elle a également mis en peinture le gymnase qui présentait jusqu'alors un « placo » apparent.

Elle a encore remis en état les WC publics de l'Avenue du 8 Mai.

Cette équipe s'est vue dotée en septembre 2010 d'un véhicule JUMPER 6 places avec benne levante en excellent état provenant de la Communauté Urbaine de Lyon. Il s'agissait pour nous de saisir une sympathique opportunité puisque celui-ci nous a été proposé au prix symbolique de 1 500 euros.

Le mur de soutènement route de Roanne a été lui aussi repris puisque très dégradé, voire menaçant par endroits.

Les chaudières de la Mairie et de l'école publique ont du être remplacées.

A propos des écoles, il convient de souligner un partenariat commune/école réussi. S'associant à la vie du village, les enfants des écoles publiques et privées et leurs enseignants ont réalisés de magnifiques fresques qui décorent désormais le mur d'enceinte place Rochetaillée et la roulotte des chèvres.

A noter que chaque année notre unité technique réalise des travaux d'entretien à l'école publique (peinture, installation d'ampoules basse consommation, etc...).

Moins sympathique et concernant toujours l'école publique, il a fallu combattre pour conserver le même nombre de classes. Il faudra d'ailleurs rester vigilant.

Le collège Le Breuil a fait peau neuve. Le collège St Camille a également investi en traitant la façade du bâtiment contigu à l'ex-salle des fêtes.

La maison d'enfants de la Bruyère devrait, cette année, faire l'objet d'une réhabilitation estimée à 400 000 euros.

Il me semble utile de revenir sur l'éclairage public. Nous avons à l'unanimité choisi de cesser d'éclairer les rues de 1 heure à 5 heures de matin. Comme nous l'avions déjà expliqué, il s'agit outre l'aspect environnemental, d'économiser afin de pouvoir se payer les nouveaux dispositifs d'éclairage qui vont se substituer dans un futur proche à nos vieux équipements. En effet, cette anticipation financière, nous permettra le moment venu de régler cette incontournable facture.

Gouverner c'est prévoir ! Par ailleurs, qui éclaire-t-on à ces heures ?

Dans les mois qui viennent la construction de la caserne de sapeurs pompiers va commencer.

Loire Habitat va aussi débiter la construction des logements qui vont remplacer la barre HLM (sur le même site et rue de Vichy). Chaque actuel locataire se verra proposer un entretien individuel avec l'organisme. Une réunion publique a déjà eu lieu cette année.

Fin mars 2011, la Communauté de Communes aura terminé les travaux de construction de 2 cabinets médicaux au rez-de-chaussée de l'ex perception. Un ostéopathe et un orthoptiste sont d'ores et déjà connus et vont de suite investir les lieux.

Suivra la poursuite du travail engagé par la Communauté de Communes pour aboutir, je l'espère, à la réalisation sur la commune d'une maison de santé pluridisciplinaire aujourd'hui indispensable à notre territoire.

Il me faut bien sûr évoquer notre maison de retraite. De concert avec, d'une part le Conseil d'administration présidé par Marie-France COUDOUR et d'autre part Mme la Directrice de l'hôpital de Roanne et ses services, nous travaillons à la réalisation d'un nouvel équipement destiné à accueillir 90 résidents et plus de 40 emplois. Les négociations foncières sont bien avancées.

Des garanties d'aides commencent à nous parvenir. Il s'agit de conserver cet équipement lui aussi primordial. Sans la création d'un nouveau bâtiment, la fermeture de l'actuelle structure est inéluctable.

Il convient évidemment de mobiliser des partenaires en prenant en compte un prix de journée adapté aux revenus de nos concitoyens. Je rappelle que le projet est estimé à 10 millions d'euros.

Au niveau économique je salue l'arrivée sur notre commune de l'entreprise « *Atelier du D8* » qui va construire aux Aubarres un bâtiment de 1700 m². Cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de menuiseries aluminium et en serrurerie plus généralement.

Je souhaite pleine réussite à Thierry OUDIN qui a installé sa société « *Concept Charpente* » au lieu dit « l'Usine » et à Nicolas MOUSSERIN, *Plombier chauffagiste* installé rue de France.

J'espère aussi que les contacts que nous avons établis grâce au site de proximité concernant les commerces vacants de la rue d'Urfé vont aboutir. Sachez que nous avons évidemment à l'esprit la situation du petit commerce.

Comme vous pouvez le constater le travail ne va pas nous manquer et ce, dans un contexte économique difficile complexifié par les réformes des collectivités et de la fiscalité. Nous sommes cependant confiants car notre projet de territoire prend forme petit à petit et devrait nous permettre d'envisager l'avenir avec optimisme.

A ce stade de mon intervention, je tiens à souligner que peu de réalisations et projets évoqués ne seraient possibles sans soutien.

Je me dois donc tout naturellement de saluer tous ceux qui sont à nos côtés et plus particulièrement le Conseil Général et la Communauté de Communes des Pays d'Urfé.

Je renouvelle aussi mes remerciements à Monsieur le Député Yves NICOLIN pour son aide financière de 15 000 euros concernant l'extension du cimetière.

Je remercie encore toutes celles et ceux qui m'entourent : élus, personnels municipaux, personnels des diverses administrations. J'ai une pensée particulière pour ma famille qui accepte mes nombreuses absences.

Je remercie enfin tous les bénévoles qui font vivre nos associations, pour certaines apportant services et réconfort pour d'autres permettant la réussite des manifestations.

Il me reste à souhaiter la bienvenue aux nouveaux saints jurands et une excellente année à toutes et à tous.

Merci pour votre attention.

Le maire,
Pascal PONCET.